

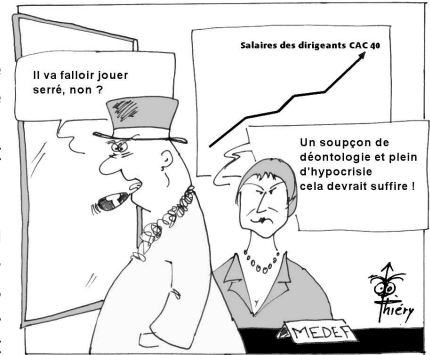
Gouvernement et Medef : même combat !

A tous ceux qui pourraient encore douter de la collusion entre le gouvernement et le Medef, l'actualité sociale récente nous offre deux exemples très significatifs.

Tout d'abord, la pathétique affaire de la publication puis du retrait précipité des listes des entreprises vertueuses ou honteuses qui auraient ou n'auraient pas négocié d'accords sur le stress. Comme si nommer et faire honte (name and shame) était devenu le must de l'action publique. Le Medef et les entreprises sont montés au créneau pour vilipender la tactique et assurer que parmi les entreprises mal notées certaines entendaient engager ou poursuivre des démarches. Et du côté des salariés, des syndicats se sont émus et étonnés de voir leurs entreprises en liste verte alors que rien ou presque n'avait été engagé. Résultat, ne subsiste plus aujourd'hui sur le site du ministère du Travail que la liste verte, non modifiée, des entreprises vertueuses. Et en dépit d'une reculade lamentable, Xavier Darcos a jugé « *relativement positifs* » les résultats de la mobilisation des entreprises pour prévenir le stress et estimé « *inutile* » la création d'une taxe pour sanctionner les récalcitrantes.

Autre exemple, le lancement, par Xavier Darcos, du chantier pour « simplifier » le Code du Travail., deux ans seulement après sa recodification complète ! Chantier dans lequel les représentants des salariés ne sont pas conviés...

Comme le confirme la Halde, seules des sanctions sont susceptibles de faire bouger les choses, les labels, chartes ... ne sont que des opérations de communication.

**Branche Poste****La Poste SA : envers et contre tous**

Les besoins en matière de Service public postal demeurent, les attentes des salariés en matière d'amélioration des conditions de vie et de travail, de meilleure reconnaissance professionnelle (en premier lieu par le salaire) demeurent aussi. Aucune réponse nouvelle allant dans le sens de ces aspirations ne se dessine. Les inquiétudes sur l'avenir et le devenir des services et de l'emploi persistent. Et visiblement même le staff de la direction générale hésite à se lancer dans la tentative de mobilisation de l'encadrement pour porter les projets qui vont sortir des cartons, comme en témoigne la 2^{ème} annulation de la grand messe de notre PDG prévue à Eurodisney. La pilule sera-t-elle si dure à faire passer ? Le divorce entre les choix portés par quelques dirigeants et l'ensemble de l'encadrement, plus au fait des réalités et des besoins du terrain, serait-il jugé trop grand ?

Le social baisse ...

Le COGAS (Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales) a eu lieu le 10 février 2010, jour où la loi instituant le changement de statut de La Poste qui conduit à sa privatisation a été publiée au Journal Officiel.

Il avait pour ordre du jour le plan d'action 2010 des activités sociales et le budget s'y afférant.

Ce plan d'action et son budget se situent dans la continuité des deux années précédentes : accélération de la dégradation des activités sociales en lien avec celle de la dégradation des conditions de vie et de travail à La Poste.

La CGT a interpellé les organisations syndicales et les représentants des associations, pour qu'ils ne cautionnent pas une politique et un changement de statut rejeté quasi unanimement par les OS, très majoritairement par les postiers et la population.

Branche Télécoms**Des comptes sous haute surveillance**

Le 25 février la direction de France Télécom a présenté les comptes consolidés de l'exercice 2009 du groupe. D'ores et déjà la CGT exige que soit reconduite et revalorisée la prime exceptionnelle versée dans l'ensemble du Groupe en 2008 et 2009. La situation de crise sociale qui bouleverse le Groupe depuis la mi 2009 nécessite d'autres arbitrages pour répondre aux salariés. Il faut que des moyens financiers soient dégagés pour : investir dans un projet industriel ambitieux, créer les milliers d'emplois nécessaires au projet industriel et à l'amélioration des conditions de vie et de travail, augmenter la rémunération de l'ensemble du personnel.

La CGT propose que 3 Milliards d'€uros soient affectés à ces objectifs. Alors que la souffrance au quotidien reste très vive, marquée par de nouveaux actes irréparables, la crédibilité des engagements pris par FT dans les négociations passe par les moyens financiers qu'elle y affectera.

Ré-humaniser France Telecom

La CGT exige les moyens financiers et humains et signe les deux premiers accords d'étape. L'objectif de la CGT vise à mettre fin à la souffrance des personnels qui reste une réalité, à ré-humaniser France Telecom et à transformer radicalement les conditions de vie et de travail.

La signature de la CGT est porteuse d'exigences fortes. Ces accords sont le résultat de plusieurs mois de mobilisations et de négociations. Pour la première fois depuis des années, les revendications du personnel, portées par la CGT, ont été au centre des négociations. Des premières avancées ont été obtenues. Elles sont attendues par le personnel. La CGT sera à tous les niveaux très exigeante pour leur application immédiate dans chaque service et pour que des négociations locales s'ouvrent sans attendre pour permettre de nouvelles avancées.

Échos

L'essentiel pas l'accessoire !

Selon une étude du ministère du Travail parue jeudi, en 2007, 86% des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel ont accordé des augmentations du salaire de base. Parmi elles, 43% ont choisi « une formule mixte » associant augmentations générales et individualisées. Une sur cinq n'a donné que des augmentations individualisées. Certaines entreprises proposent aussi des avantages en nature qui « peuvent constituer une composante importante de la rémunération », comme une complémentaire santé, un dispositif d'épargne retraite, etc. Les rémunérations ont fait l'objet de négociations dans 16% des entreprises de 10 salariés ou plus soulignant que « la présence syndicale, combinée à l'obligation légale de négocier, joue un rôle important dans la tenue de négociations salariales ». **CQFD**

Emploi

Chômage : personne n'est dupe !

La déclaration de Sarkozy le 25 janvier apparaît dérisoire face à la réalité des chiffres sorties le 24 février. Il avait annoncé un recul du chômage dans les semaines à venir, qui se traduit, pour le mois de janvier 2010, par une hausse de 19 500 demandeurs d'emplois supplémentaires, soit un total de chômeurs de 2 664 600 en France. La CGT s'inquiète de la progression constante du nombre de chômeurs de longue durée et de l'enracinement du chômage pour les plus de 50 ans. Cette inquiétude est apparemment partagée par l'OFCE*, qui prévoit que « le nombre de chômeurs de très longue durée ne cessera d'augmenter jusqu'à la fin 2012 ». La CGT propose : l'allongement exceptionnel de 6 mois de la durée d'indemnisation du chômage ; l'assouplissement des conditions d'accès de l'Allocation Spécifique de Solidarité, de manière à ce qu'aucun demandeur d'emploi ne se retrouve sans revenu.

L'année meurtrière : 2009

Selon un chiffre provisoire publié vendredi 27 février par le département statistiques du ministère de l'Emploi (Dares), la France a connu en 2009 une saignée record du nombre d'emplois salariés depuis au moins vingt ans, notamment dans l'industrie, malgré une pléiade d'aides publiques. L'économie a enregistré son septième trimestre consécutif de baisse de l'emploi salarié fin 2009, avec - 56 500 (- 0,4%), « C'est du jamais vu depuis que les séries longues emploi par secteur d'activité ont démarré en 1989 », a précisé l'Insee. Cela ramène à 16 019 millions le nombre de salariés, hors agriculture, administration, éducation, santé, action sociale, soit - 412 000 postes par rapport à 2008 (- 2,5%). Lorsque l'on sait que l'emploi est le moteur de la croissance, il y a des risques que celle-ci ait des ratés en 2010 !

International

Tous grecs !

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) soutient sans faille les mouvements de grève générale en Grèce. En effet, il est inadmissible que ce soient les salariés qui paient les attaques financières des banques, alors même que ces dernières ont été à l'origine de la crise ! Alors même que les ministres de la zone euro et la BCE demandent à la Grèce des mesures d'austérité sans précédent, les syndicats grecs refuse que le fardeau ne soit supporté que par la travailleurs, déjà pleinement touchés par l'érosion progressive de leurs droits, de leurs retraites et de leurs revenus. La CES plaide pour des euro-obligations, une agence européenne de notation et de nouvelles recettes fiscales y compris une taxe sur les opérations financières.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

Cynique MEDEF

La Présidente du MEDEF s'est déclarée, le 16 février, prête à ouvrir une négociation sur le partage de la valeur ajoutée pour « aboutir à une meilleure compréhension de cet indicateur ». Prendrait-elle les salariés pour des imbéciles ou des « mal comprenant » ? ? Au moment où les profits des banques et des groupes industriels et commerciaux battent de nouveaux records, personne ne peut oublier que la crise financière de 2008, que seuls les salariés continuent de subir, a trouvé son origine dans l'accroissement des inégalités entre les revenus du travail et ceux du capital. Inverser cette tendance est l'un des objectifs de la journée d'action interprofessionnelle et unitaire du 23 mars.

Mobilisation

Le 23 mars les retraités y seront !

L'appel des 7 organisations syndicales de retraités CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, UNSA et FGR-FP, a été largement relayé dans les départements et souvent élargi à d'autres organisations. Des dizaines de milliers de retraités se sont mobilisés. La situation de nombreux retraités devient intolérable, leur appauvrissement les amène pour 12% d'entre eux à avoir recours aux banques alimentaires.

Cet état de fait est aujourd'hui reconnu, les médias ont largement couvert cette journée. Ces manifestations entendent peser sur la décision d'augmentation des pensions envisagée au 1er avril. Les projets de réforme du système de retraite étaient aussi au cœur des préoccupations.

Pour toutes ces raisons, les retraités sont décidés à poursuivre l'action et à prendre toute leur place dans la journée interprofessionnelle du 23 mars 2010.

Espoir chez Philips

Le tribunal de Chartres a ordonné vendredi la reprise du travail à l'usine de Dreux, qui interviendra dès lundi et en suspendant le plan social (PSE) dans l'attente d'une meilleure consultation des représentants du personnel. Les 212 salariés avaient été sommé par lettre de ne pas se présenter à leur poste de travail lundi dernier, sans que leur licenciement leur ait été notifié. Le tribunal condamne aussi Philips à payer 1000 euros chacun à la CGT, à FO et au comité d'entreprise, qui avaient saisi lundi en référé la justice. « C'est une énorme victoire pour les salariés de Philips et plus globalement pour les travailleurs », a déclaré Manuel Georget, délégué CGT. « Les travailleurs ont été tellement victimes de défaites, que cette victoire renforce aujourd'hui notre combativité ».

Égalité

Les femmes victimes !

Selon une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), « la dégradation liée à la crise prend d'autres formes pour les femmes que pour les hommes ».

Il note que « pour les femmes, le ralentissement du nombre d'emplois s'accompagne aussi et surtout par un ajustement de la durée du travail (...) lourd de conséquences car il accroît à la fois le chômage et la précarité (...) embauches majoritairement en CDD ou sous-emploi durable fait de temps partiel imposé et accepté faute de mieux ».

Il note une accélération des embauches de moins d'un mois et « nul doute que les femmes vont en faire les frais, quand on sait la structure des emplois et la ségrégation du marché du travail entre les hommes et les femmes ».